

2017/2018

Rentrée 2017



LIVRET
PÉDAGOGIQUE

Master MEEF
2nd degré

► Sciences de la Vie et de la Terre

www.espe.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

espe

École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



MASTER MEEF SECOND DEGRÉ parcours “Sciences de la vie et de la Terre”

Structure de la formation

Le master MEEF parcours “Sciences de la vie et de la Terre” est construit pour former les étudiants au métier d'enseignant du secondaire. Il se décline en plusieurs axes complémentaires, afin de garantir les compétences indispensables à un futur enseignant de SVT. Il doit préparer les étudiants au concours externe du Capes de Sciences de la vie et de la Terre et permettre une prise de fonction réussie dans le système éducatif français en cas de recrutement par ce concours, mais il se donne l'objectif plus large de former des enseignants à même de s'adapter à la diversité des publics et des systèmes éducatifs, s'inscrivant dans une dynamique d'évolution de leurs pratiques professionnelles au long de leur carrière. Il vise la formation de professionnels autonomes et organisés, capables d'initiative, de prises de décision, et sachant travailler en équipe. De manière transversale aux UE d'enseignement, les formes et les objets de travail viseront donc à développer ces compétences fondamentales. Le master est construit autour de plusieurs stages permettant de découvrir le milieu professionnel et d'acquérir progressivement la professionnalisation attendue.

Les stages

Ils font partie intégrante de la formation des étudiants de M1 puis des fonctionnaires stagiaires en M2 se destinant à l'enseignement des Sciences de la vie et de la Terre dans le 2nd degré. Ils assurent aux étudiants une entrée progressive dans le métier. Ils en constituent un bloc à part entière, articulé de manière étroite avec les autres blocs de formation : disciplinaire, didactique, contexte d'exercice et recherche. Pour les M1 : dans un volume de cinq semaines réparties en trois sessions, les stages prendront la forme de stage de découverte du milieu professionnel, d'observation et de pratique accompagnée. Pour les M2 lauréats du concours : le stage en alternance repose sur un mi-temps en responsabilité et 2 jours de formation à l'ESPE. Le stage sert d'appui à la rédaction du mémoire de recherche de M2 et contribue à l'obtention d'ECTS.

Un stage filé (1 jour par semaine pendant 6 mois) et un stage massé de 2 semaines sont prévus pour les étudiants de Master 2 qui ne sont pas fonctionnaires stagiaires.

Les étudiant(e)s qui ont une activité professionnelle d'enseignant(e) ou de formateur (ice) peuvent demander une dispense de stage (les travaux liés aux stages restant à valider, sur la base de l'activité professionnelle).

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Selon le statut de l'étudiant (en régime d'assiduité ou en dispense d'assiduité), l'évaluation se fait en contrôle continu ou par un examen final. Pour les UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral. Toutefois, cette règle ne vaut pas pour les mémoires de master de M2 qui sont soutenus une seule fois lors de la session 1 ou lors de la session 2.

Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10.

L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1, ayant une moyenne supérieure à 10/20 (la moyenne se fait à partir des coefficients correspondant aux ECTS) et si les UE non compensables sont acquises.

Les ECTS obtenues dans l'enseignement de langues étrangères ne sont pas compensables.

Les UE ou ECTS relatives à la mise en situation professionnelle (stage et mémoire) ne sont pas compensables dans l'année de master 2.

Pour la mention **second degré**, dans l'année de master 1, les UE ou ECTS relatives au bloc recherche ne sont pas compensables.

Le diplôme de maîtrise peut être délivré si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1.

Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4 (dont UE non compensables). La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2.

Si un étudiant estime avoir déjà bénéficié dans son cursus antérieur du programme d'une UE, il peut adresser au responsable de parcours une demande motivée de capitalisation d'une UE acquise avant l'année de MEEF. Dans ce cas, le responsable du parcours fait une proposition d'équivalence argumentée au responsable de la mention MEEF qui prend la décision. La mention « validée par équivalence » sera alors portée dans le relevé de notes.

En cas de réorientation à l'issue du semestre 1, une note sera attribuée pour le mémoire et une autre pour le stage.

Le redoublement de M1 est proposé à tout étudiant n'ayant pas validé son année.

Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

Les lieux de formation

Les cours se déroulent à Nantes selon les cas sur le site de formation de l'ESPE ou à la faculté des Sciences.

Organisation hebdomadaire

Master 1 : cours répartis sur tous les jours de la semaine et stage massé d'observation et de pratique accompagnée sur 5 semaines fractionnées dans l'année universitaire.

Dates des stages :
 du 16 au 20 octobre 2017
 du 27 novembre au 8 décembre 2017
 du 9 au 20 avril 2018

Master 2 :

• **Étudiants (non fonctionnaires stagiaires) :**

- cours communs du master 2 les jeudis et vendredis.
- stage de pratique accompagnée le lundi, sous réserve des décisions du rectorat, du 2 octobre au 6 avril et stage massé du 9 au 20 avril 2018.
- possibilité d'assister en auditeur libre à certains cours de M1 sur les journées « travail personnel » le mardi et le mercredi.

• **Étudiants professeurs stagiaires titulaires d'un master MEEF :**

- cours les jeudis et vendredis avec un parcours éventuellement aménagé (selon décision rectorale).
- stage en responsabilité les lundis, mardis et mercredis.

• **Étudiants professeurs stagiaires titulaires d'un master autre que MEEF :**

- cours les jeudis et vendredis avec un parcours éventuellement aménagé (selon décision rectorale).
- stage en responsabilité les lundis, mardis et mercredis.

Date des examens et des vacances

Examens 1^{er} semestre : du 9 au 12 janvier 2018

Examens 2^e semestre : du 9 au 14 mai 2018

Examens 2^e session : du 11 au 20 juin 2018

Interruption des cours : du 28 octobre au 5 novembre 2017 ; du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018 ; du 3 au 11 mars 2018 ; du 21 au 29 avril 2018

Les concours

Les programmes et la définition des épreuves sont à retrouver sur le site web du ministère de l'Éducation nationale :

http://www.education.gouv.fr/cid58356/programmes-des-concours-second-degre-session-2016.html#Concours_externe_du_Capes_et_Cafep-Capes

<http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>

Les inscriptions aux concours externes, aux troisièmes concours, aux concours internes, aux concours réservés et aux examens professionnalisés réservés ont lieu à **partir de début septembre** sur le serveur du ministère. <http://www.education.gouv.fr/siac2>

Les épreuves écrites du concours (CAPES) ont lieu en avril 2017 (vérifier les dates exactes sur le site du ministère).

Responsables du parcours

pour la composante universitaire : **Nantes** : Olivier Jaffrezic

pour l'ESPE : **Nantes** : Hanaà Chalak (M2) et Hélène Gasnier (M1)

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1)

PARCOURS SVT

Semestre 1 «parcours sciences de la vie et de la Terre»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 11 Savoirs disciplinaires	167	15
EC1 : Sciences de la vie	102	
EC2 : Sciences de la terre	53	
EC3 : Développer des savoirs disciplinaires sur le terrain	12	
UE 12 Didactique - Savoirs pour l'enseignement	51	5
EC1 : Histoire des sciences et épistémologie	15	
EC2 : Enseigner sur le terrain	21	
EC3 : Approche didactique thématique des savoirs	15	
UE 13 Contexte d'exercice	25	3
UE 14 Langue vivante - Anglais	20	2
UE 15 Mise en situation professionnelle et recherche	44	5
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève	20	
EC2 : Recherche	24	
Total Semestre 1	307	30

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1)

PARCOURS SVT

Semestre 2 «parcours sciences de la vie et de la Terre»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 21 Savoirs disciplinaires	133	15
EC1 : Sciences de la vie	54	
EC2 : Sciences de la terre	48	
EC3 : Construire et pratiquer des démarches scientifiques	30	
EC4 : Préparation à l'oral 1 du CAPES externe SVT	1	
UE 22 Didactique - Savoirs pour l'enseignement	61	6
EC1 : Histoire des sciences et épistémologie	15	
EC2 : Approches expérimentales du numériques	15	
EC3 : Analyse de situations professionnelles	30	
EC4 : Préparation à l'oral 2 du CAPES externe SVT	1	
UE 23 Contexte d'exercice	25	3
UE 24 Langue		
UE 25 Mise en situation professionnelle et recherche	44	6
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève	20	
EC2 : Recherche	24	
Total Semestre 2	263	30

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2) *PARCOURS SVT*

Semestre 3 «parcours sciences de la vie et de la Terre»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 31 Savoirs disciplinaires et didactiques	60/215	6
EC1 : Savoirs disciplinaires et didactiques	60	
EC2 : <i>Sciences de la vie</i>	102	
EC3 : <i>Sciences de la terre</i>	53	
UE 32 Contexte d'exercice	25	6
UE 33 Langue vivante - Anglais*	15	2
UE 34 Mise en situation professionnelle et recherche*	41	14
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève	20	
EC2 : Recherche	18	
EC3 : Suivi activité professionnelle	2	
EC4 : Suivi recherche	1	
Total Semestre 3	141/296	28

(*) UE non compensable

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2) *PARCOURS SVT*

Semestre 4 «parcours sciences de la vie et de la Terre»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 41 Savoirs disciplinaires et didactiques	60/222	6
EC1 : Savoirs disciplinaires et didactiques	60	
<i>EC2 : Sciences de la vie</i>	54	
<i>EC3 : Sciences de la terre</i>	48	
<i>EC4 : Préparation à l'oral 1 du CAPES externe SVT</i>	30	
<i>EC5 : Préparation à l'oral 2 du CAPES externe SVT</i>	30	
UE 42 Contexte d'exercice	25	6
UE 43 Langue vivante - Anglais*		
UE 44 Mise en situation professionnelle et recherche*	24	20
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève	20	
EC2 : Suivi activité professionnelle	2	
EC3 : Suivi recherche	2	
Total Semestre 4	109/271	32

(*) UE non compensable

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 1)

UE 11

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre			
Master 1 Semestre 1	Savoirs disciplinaires		15 crédits ECTS
EC1 : Sciences de la Vie EC2 : Sciences de la Terre EC3 : Développer des savoirs disciplinaires sur le terrain	167 heures	Code : FLU11D	Format : 22h CM, 89h TD et 56h TP
Noms et courriels des enseignants : Olivier.Jaffrezic@univ-nantes.fr, Barbara.Mouratou@univ-nantes.fr, Christophe.Monier@univ-nantes.fr, Helene.Le-Jeune@univ-nantes.fr, Sabine.Constant@univ-nantes.fr, Pascal.Andrault@univ-nantes.fr, Christele.Guivel@univ-nantes.fr, Pierre.Vacher@univ-nantes.fr, Stephane.Pochat@univ-nantes.fr, Jean-Louis.Gaglione@univ-nantes.fr, Caroline.Dumoulin@univ-nantes.fr, anne-caroline.sourty@ac-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Préparer aux épreuves du CAPES externe de Sciences de la Vie de la Terre (et CAFEP équivalent)
- Maîtriser les contenus d'enseignement des SVT au collège et lycée.

CONTENUS

- Développement de savoirs et savoir-faire disciplinaires à travers des enseignements dispensés en salle de classe, en laboratoire et sur le terrain, dans les divers domaines de la Biologie et de la Géologie.
- Préparation méthodologique et entraînements aux épreuves écrites du CAPES externe de SVT (et CAFEP équivalent) : composition (écrit 1) et exploitation d'un dossier documentaire (écrit 2).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et/ou X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie spécifique sera fournie par les divers intervenants

UE 12

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre

Master 1 Semestre 1	Didactique-Savoirs pour l'enseignement		5 crédits ECTS
EC1 : Histoire des Sciences et épistémologie EC2 : Enseigner sur le terrain EC3 : Approche didactique thématique des savoirs	51 heures	Code : FLU12D	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Stéphane.Tirard@univ-nantes.fr, Olivier.Jaffrezic@univ-nantes.fr, Olivier.Bourgeois@univ-nantes.fr, Hélène.Gasnier@univ-nantes.fr Pascale.Naim@univ-nantes.fr, Hanaa.Chalak@univ-nantes.fr, Malou.Delplancke@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Préparer aux épreuves du CAPES externe de Sciences de la Vie de la Terre (et CAFEP équivalent)
- Appréhender les savoirs disciplinaires à travers l'Histoire des Sciences, des enjeux épistémologiques et des problèmes didactiques.
- Situer des repères fondamentaux de la discipline et son enseignement

CONTENUS

- Découverte des méthodes de l'Histoire des Sciences, introduction de concepts et étude de problèmes majeurs à travers des thématiques en Histoire des Sciences de la Vie et Histoire des Sciences de la terre abordées dans les programmes de SVT de l'enseignement secondaire. Appréhension de la relation Histoire des Sciences et Epistémologie. Analyse des sources historiques.
- Transposition des savoirs disciplinaires en objectifs d'enseignement et identification d'obstacles didactiques, pédagogiques et éthiques sur quelques thématiques abordées dans les programmes de SVT de l'enseignement secondaire (Exemples : évolution des êtres vivants, classification des êtres vivants, génétique, climats, etc.)
- Stage de géologie dans les Alpes :
 - Approfondissement des connaissances du futur enseignant en Sciences de la Terre : Etude de la Géologie des Alpes Franco-italiennes, renforcement des compétences de terrain, approche croisée des divers domaines des Sciences de la Terre.
 - Identification de contenu et objectifs d'enseignement en lien avec le programme de SVT de l'enseignement secondaire. Appréhension d'outils et dispositifs pédagogiques pour l'enseignement sur le terrain.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et/ou X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie spécifique sera fournie par les divers intervenants.

UE 13

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre			
Master 1 Semestre 1	Contexte d'exercice		3 crédits ECTS
UE 13	25 heures	Code : FLU13D	Format : 6 CM et 19 TD
Noms et courriels des enseignants : Guylaine.Cado-Gerard@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Acquérir la connaissance du système éducatif à travers son organisation, ses finalités, ses problématiques et la capacité à se situer dans un établissement public local d'enseignement en tant que futur enseignant.

- Les questions juridiques de protection des données personnelles, du droit d'auteur, du droit à l'image et de la responsabilité professionnelle
- L'éducation aux usages responsables du numérique.

CONTENUS

- Il s'agit d'aborder les grandes problématiques du monde scolaire en apportant aux étudiants des connaissances élémentaires en sciences humaines et sociales (psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) leur permettant d'appréhender les enjeux fondamentaux de la profession et visant à les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives.
- L'étude du contexte d'exercice inclut la dimension « culture numérique et éthique professionnelle ». Dans ce cadre sont étudiés en particulier :
 - Le contexte institutionnel du numérique dans un établissement scolaire, le numérique et l'informatique
 - La veille sur l'éducation au/par le numérique, les recherches sur le numérique en éducation

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie spécifique sera fournie par les divers intervenants

UE 14

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre			
Master 1 Semestre 1	Langue vivante		2 crédits ECTS
UE 14	20 heures	Code : FLU14D	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Cecile-Marie.Lereste@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS ET CONTENUS

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiant-e-s de consolider leurs compétences linguistiques notamment dans le but de passer une certification complémentaire pour l'enseignement en DNL.

Dans ce cadre, le cours s'organisera autour de deux axes :

- Un travail de compréhension écrite et orale à partir de documents authentiques traitant de l'histoire des sciences de la vie et de la terre, dans le but de pousser les étudiant-e-s en MEEF à prendre du recul sur leur future discipline d'enseignement
- Et un travail de préparation au CLES 2 (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur), qui peut être un moyen pour les étudiant-e-s de valoriser leurs compétences linguistiques dans le cadre d'un dossier DNL

Ce travail sera complété par des exercices permettant aux étudiant-e-s de revoir et d'approfondir leur connaissance des systèmes syntaxique et phonologique de l'anglais.

L'UE sera évaluée par des questions de compréhension et de rédaction à partir d'un document inconnu et par une évaluation de type CLES 2.

Ce travail sera poursuivi en M2 par un travail sur l'enseignement en DNL.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	X

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie spécifique sera fournie par les divers intervenants.

UE 15
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre			
Master 1 Semestre 1	Mise en situation professionnelle et recherche		5 crédits ECTS
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève	20 heures	Code : FL15D1	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Malou.Delplancke@univ-nantes.fr		Hélène.Gasnier@univ-nantes.fr	

OBJECTIFS

- Préparer aux épreuves du CAPES externe de Sciences de la Vie de la Terre (et CAFEP équivalent)
- Définir le cadre institutionnel de l'enseignement des SVT
- Développer des compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves.

CONTENUS

- Evolution des représentations sur l'acte d'enseigner, ainsi que sur les objectifs de l'enseignement des sciences au collège et au lycée. Compréhension de la complexité de la profession enseignante.
- Connaissance des ressources institutionnelles qui encadrent la pratique enseignante.
- Analyse et/ou conception de situations d'enseignement-apprentissage :
 - Compréhension du lien entre objectifs et contenus d'une séance ou séquence.
 - Découverte d'outils et dispositifs mettant les élèves en activité et favorisant les apprentissages.
 - Première approche des modalités d'évaluation des progrès et

- Préparation méthodologique et entraînement à la partie professionnelle de l'épreuve écrite du CAPES externe de SVT (et CAFEP équivalent) : exploitation d'un dossier documentaire (écrit 2)

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

Des bibliographies détaillées seront fournies en début d'année universitaire.

UE 15
EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre			
Master 1 Semestre 1	Mise en situation professionnelle et recherche		5 crédits ECTS
EC2 : Recherche	24 heures	Code : FL15D2	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Guylaine.Cado-Gerard@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Développer des savoirs fondamentaux sur l'activité des élèves par la découverte de concepts et outils issus de la recherche
- Préparer aux épreuves du CAPES externe de Sciences de la Vie de la Terre (et CAFEP équivalent)

CONTENUS

- Connaissances des modèles théoriques de l'apprentissage et du concept de représentations initiales.
- Approches théoriques des démarches de résolution de problème, de la modélisation et l'expérimentation dans l'enseignement des SVT
- Identification des enjeux des « éducation à » (notamment éducation à la santé et éducation au développement durable) et de leur place dans l'enseignement des SVT.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie spécifique sera fournie par les divers intervenants.

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 2)

UE 21

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre			
Master 1 Semestre 2	Savoirs disciplinaires		15 crédits ECTS
EC1 : Sciences de la Vie EC2 : Sciences de la Terre EC3 : Construire et pratiquer des démarches scientifiques EC4 : Préparation à l'oral 1 du CAPES externe SVT	133 heures	Code : FLU21D	Format : 24h CM, 40h TD et 69h TP
Noms et courriels des enseignants : Olivier.Jaffrezic@univ-nantes.fr, Barbara.Mouratou@univ-nantes.fr, Christophe.Monier@univ-nantes.fr, Helene.Le-Jeune@univ-nantes.fr, Sabine.Constant@univ-nantes.fr, Pascal.Andrault@univ-nantes.fr, Christele.Guivel@univ-nantes.fr, Pierre.Vacher@univ-nantes.fr, Stephane.Pochat@univ-nantes.fr, Jean-Louis.Gaglione@univ-nantes.fr, Caroline.Dumoulin@univ-nantes.fr, anne-caroline.sourty@ac-nantes.fr Malou.Delplancke@univ-nantes.fr, Pascale.Naim@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Préparer aux épreuves du CAPES externe de Sciences de la Vie de la Terre (et CAFEP équivalent)
- Maîtriser les contenus d'enseignement des SVT au collège et lycée

CONTENUS

- Développement de savoirs et savoir-faire disciplinaires à travers des enseignements dispensés dans les divers domaines de la Biologie et de la Géologie - en continuité du Semestre 1
- Préparation méthodologique et entraînements aux épreuves écrites du CAPES externe de SVT ou du CAFEP équivalent : composition (écrit 1) et exploitation d'un dossier documentaire (écrit 2) - en continuité du Semestre 1
- Préparation méthodologique et entraînements à l'épreuve orale du CAPES externe de SVT (et CAFEP) équivalent : Epreuve de mise en situation professionnelle (oral 1).
NB : Cette préparation mobilise et relie des références disciplinaires et professionnelles travaillées dans les diverses UE et EC du M1.
- Préparation méthodologique et entraînements aux épreuves écrites du CAPES externe de SVT (et CAFEP équivalent) : composition (écrit 1) et exploitation d'un dossier documentaire (écrit 2).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et/ou X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie spécifique sera fournie par les divers intervenants



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre			
Master 1 Semestre 2	Didactique-Savoirs pour l'enseignement		6 crédits ECTS
EC1 : Histoire des Sciences et épistémologie EC2 : Approches expérimentales et numériques EC3 : Analyse de situations professionnelles EC4 : Préparation à l'oral 2 du CAPES externe SVT	61 heures	Code : FLU22D	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Stéphane.Tirard@univ-nantes.fr, Olivier.Jaffrezic@univ-nantes.fr, Anne-caroline.sourty@ac-nantes.fr Malou.Delplancke@univ-nantes.fr, Hélène.Gasnier@univ-nantes.fr, Pascale.Naim@univ-nantes.fr Francis.Rouquet@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Préparer aux épreuves du CAPES externe de Sciences de la Vie de la Terre (et CAFEP équivalent).
- Appréhender les savoirs disciplinaires à travers l'Histoire des Sciences et des enjeux épistémologiques.
- Concevoir et analyser des apprentissages.
- Situer des repères fondamentaux de la discipline et son enseignement.

CONTENUS

- Découverte des méthodes de l'Histoire des Sciences, introduction de concepts et étude de problèmes majeurs à travers des thématiques en Histoire des Sciences de la Vie et Histoire des Sciences de la terre abordées dans les programmes de SVT de l'enseignement secondaire. Appréhension de la relation Histoire des Sciences et Epistémologie. Analyse des sources historiques.
- En continuité avec le S1
- Développement et renforcement des compétences expérimentales pour les enseignements de Travaux Pratiques à mettre en œuvre dans le cadre du programme de SVT de l'enseignement secondaire. Formation à quelques outils numériques et logiciels au service de la didactique des Sciences de la Vie et de la Terre.
- Préparation méthodologique et entraînements à l'épreuve orale du CAPES externe de SVT (et CAFEP équivalent) : Analyse de situation professionnelle (oral 2).

NB : Cette préparation mobilise et relie des références disciplinaires et professionnelles travaillées dans les diverses UE et EC du M1.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et/ou X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie spécifique sera fournie par les divers intervenants.

UE 23

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre		
Master 1 Semestre 2	Contexte d'exercice	3 crédits ECTS
UE 23	25 heures	Code : FLU23D
Format : 6 CM et 19 TD		
Noms et courriels des enseignants : Guylaine.Cado-Gerard@univ-nantes.fr		

OBJECTIFS

Acquérir la connaissance du système éducatif à travers son organisation, ses finalités, ses problématiques et la capacité à se situer dans un établissement public local d'enseignement en tant que futur enseignant.

- Les questions juridiques de protection des données personnelles, du droit d'auteur, du droit à l'image et de la responsabilité professionnelle
- L'éducation aux usages responsables du numérique.

CONTENUS

- Il s'agit d'aborder les grandes problématiques du monde scolaire en apportant aux étudiants des connaissances élémentaires en sciences humaines et sociales (psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) leur permettant d'appréhender les enjeux fondamentaux de la profession et visant à les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives.
- L'étude du contexte d'exercice inclut la dimension « culture numérique et éthique professionnelle ». Dans ce cadre sont étudiés en particulier :
 - Le contexte institutionnel du numérique dans un établissement scolaire, le numérique et l'informatique
 - La veille sur l'éducation au/par le numérique, les recherches sur le numérique en éducation

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie spécifique sera fournie par les divers intervenants

UE 25
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre			
Master 1 Semestre 2	Mise en situation professionnelle et recherche		6 crédits ECTS
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève	20 heures	Code : FL25D1	Format : 4h CM, 12h TD et 4h TP
Noms et courriels des enseignants : Malou.Delplancke@univ-nantes.fr, Hélène.Gasnier@univ-nantes.fr, Pascale.Naim@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS CONTENUS

- Préparer aux épreuves du CAPES externe de Sciences de la Vie de la Terre (et CAFEP équivalent)
- Développer des compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves.

professionnelle de l'épreuve écrite du CAPES externe de SVT (et CAFEP équivalent) : exploitation d'un dossier documentaire (écrit 2)

CONTENUS

- Analyse et/ou conception de situations d'enseignement-apprentissage mettant l'accent sur différents types de problèmes professionnels : En continuité avec le S1.
 - Identification des processus d'apprentissage, de modalités de prise en compte de la diversité des élèves, de modes de fonctionnement du groupe favorisant les apprentissages.
 - Appréhension du lien entre évaluation des élèves et régulation des pratiques d'enseignement
- Préparation méthodologique et entraînement à la partie

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		

ÉVALUATION RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie spécifique sera fournie par les divers intervenants.

UE 25
EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre			
Master 1 Semestre 2	Mise en situation professionnelle et recherche		5 crédits ECTS
EC2 : Recherche	24 heures	Code : FL25D2	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Hanaa.Chalakh@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux du travail de recherche en relation avec les cours et les stages
- Délimiter un sujet, développer une problématique de recherche et une approche théorique
- Débuter l'écriture du mémoire de Master.

CONTENUS

La problématique de recherche est développée à partir des questionnements initiaux, de lectures théoriques ciblées, et d'éléments empiriques variés. Des moments de discussion et d'évaluation collectifs et individuels permettront de cadrer et conseiller le travail de lecture et d'écriture, de recueils et d'analyse de données.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

Des bibliographies détaillées seront fournies en début d'année universitaire.

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 3)

UE 31

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre			
Master 2 Semestre 3	Savoirs disciplinaires et didactiques		6 crédits ECTS
UE 31	60 heures	Code : FLU31D	Format : 54h TD et 6h TP
Noms et courriels des enseignants : helene.gasnier@univ-nantes.fr, hanaa.chalak@univ-nantes.fr, malou.delplancke@univ-nantes.fr, pascale.naim@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Les objectifs sont les suivants :

- Construire des savoirs et savoir-faire disciplinaires et didactiques
- Construire et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage qui prennent en compte les besoins, les acquis et la diversité des élèves
- Evaluer les connaissances et les compétences des apprenants
- Justifier ses choix didactiques
- Exploiter les ressources numériques dans son enseignement.

CONTENUS

Les cours de ce module poursuivent la construction de concepts didactiques entamés en M1. Il s'agit d'outiller les enseignants de repères qui les aident à construire des situations d'enseignement et d'apprentissage en prenant en compte les acquis et la diversité des élèves. L'évaluation des connaissances et des compétences sera également abordée. De plus, les cours ont pour but de développer des compétences, pour prendre en compte les évolutions technologiques et numériques et intégrer leur mise en œuvre dans l'enseignement. Il s'agit d'exploiter les ressources numériques dans la conception de son enseignement (outils pour l'enseignant) et d'exploiter l'environnement numérique lié à la conduite d'une séquence (outils pour l'élève).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu		
Examen de fin de semestre	X	
Seconde session		X

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Astolfi, J.-P. (1997). *L'erreur, un outil pour enseigner*. Paris : ESF éditeur.
- Astolfi, J.-P., & Jean-Michel, Z. (2014). *La saveur des savoirs disciplines et plaisir d'apprendre*. Issy-les-Moulineaux [Paris] : ESF.
- Orange, C. (2012). *Enseigner les sciences problèmes, débats et savoirs scientifiques en classe*. Bruxelles : De Boeck.
- Rey, B. (2010). *Savoir enseigner dans le secondaire, didactique générale*. Bruxelles : De Boeck.
- Rey B. (2011). Situations et savoirs dans la pratique de classe. *Recherches en éducation*, 12, 35-49.

UE 32

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre

Master 2 Semestre 3	Contexte d'exercice		6 crédits ECTS
UE 32	25 heures	Code : FLU32D	Format : 6h CM et 19h TD
Nom et courriel de l'enseignant : Guylaine.Cado-Gerard@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Les UE Contexte d'exercice du métier visent à une meilleure connaissance des savoirs généraux de l'enseignant. Cette connaissance contribue au développement des compétences et identités professionnelles des étudiants débutant dans l'enseignement à travers différentes approches possibles : historique, sociologique, juridique (finalités de l'École, politiques éducatives, aspects institutionnels...).

CONTENUS

Cette UE correspond au tronc commun de la formation transversale. Ces enseignements s'appuient sur des analyses de cas rencontrés sur le terrain. Etude de la diversité des élèves et des dispositifs pédagogiques - Prévention et gestion des conflits scolaires, enjeux éducatifs avec un approfondissement des questions liées aux sanctions. Les étudiants sont invités à travailler à travers des études de cas, à mobiliser leurs connaissances de sciences humaines et sociales pour analyser des situations professionnelles ordinaires et / ou complexes et à proposer des pistes d'action susceptibles d'apporter une réponse aux problèmes posés.

L'étude du contexte d'exercice inclut la dimension «environnement numérique professionnel». Dans ce cadre, les compétences suivantes sont travaillées :

- Collaborer et se former avec le numérique, réseaux sociaux professionnels : viaeduc, magistère.
- Maîtriser l'environnement numérique de la classe et de l'établissement : les ENT
- Valoriser ses compétences (et celles des élèves) dans son (leur) portfolio numérique
- Favoriser l'accessibilité numérique des ressources pour les élèves dans une démarche d'inclusion.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Seconde session		X

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Une bibliographie spécifique sera fournie par les divers intervenants

UE 33

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre

Master 2 Semestre 3	Langue vivante		2 crédits ECTS
UE 33	15 heures	Code : FLU33D	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Cecile-Marie.Lereste@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS ET CONTENUS

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiant-e-s de consolider leurs compétences linguistiques notamment dans le but de passer une certification complémentaire pour l'enseignement en DNL.

Dans ce cadre, le cours s'organisera autour de deux axes :

- Un travail de compréhension écrite et orale à partir de documents authentiques traitant de l'histoire des sciences de la vie et de la terre, dans le but de pousser les étudiant-e-s en MEEF à prendre du recul sur leur future discipline d'enseignement
- Et un travail de préparation au CLES 2 (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur), qui peut être un moyen pour les étudiant-e-s de valoriser leurs compétences linguistiques dans le cadre d'un dossier DNL

Ce travail sera complété par des exercices permettant aux étudiant-e-s de revoir et d'approfondir leur connaissance des systèmes syntaxique et phonologique de l'anglais.

L'UE sera évaluée par des questions de compréhension et de rédaction à partir d'un document inconnu et par une évaluation de type CLES 2.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu		X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		X

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie spécifique sera fournie par les divers intervenants.

UE 34
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre			
Master 2 Semestre 3	Mise en situation professionnelle et recherche	14 crédits ECTS	
EC1 Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève	20 heures	Code : FL34D1	Format : 17h TD et 3hTP
Nom et courriel de l'enseignant : helene.gasnier@univ-nantes.fr, hanaa.chalak@univ-nantes.fr, malou.delplancke@univ-nantes.fr, pascale.naim@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Les objectifs sont les suivants :

- Analyser de façon critique ses pratiques professionnelles
- Développer une posture réflexive étayée par les cadres théoriques développés en formation
- Construire progressivement des compétences professionnelles de l'enseignement-apprentissage en SVT

CONTENUS

Les cours de ce module portent sur l'analyse de l'activité de l'enseignant ainsi que celle des élèves. Ils se basent sur l'analyse d'extraits de séances (enregistrements audio et/ou vidéo, transcriptions de séances, productions d'élèves) menées par les étudiants stagiaires lors des stages tout en apportant des fondements théoriques à l'analyse de ces situations. Un travail de réflexion et une analyse critique des mises en œuvre constituent les principaux piliers de ce module et des liens sont effectués avec les cours de didactique.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Seconde session		X

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Orange, C. (2006). Analyse de pratiques et formation des enseignants. *Recherche et formation*, 51, 119-131.
 Pastré, P. (2007). Quelques réflexions sur l'organisation de l'activité enseignante. *Recherche et Formation*, 56.
 Pastré, P., Mayen, P. & Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle. *Revue française de pédagogie*, 154, 145-198.

UE 34
EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre			
Master 2 Semestre 3	Mise en situation professionnelle et recherche	14 crédits ECTS	
EC2 Recherche	18 heures	Code : FL34D2	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : hanaa.chalak@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Les objectifs sont les suivants :

- Poursuivre le travail de recherche entamé en M1 et engager le travail de recueil des données afin de confronter la problématique aux données empiriques.
- Développer les analyses des données dans le but de permettre la rédaction et la soutenance du mémoire.

CONTENUS

Les cours sont l'occasion de reprendre le travail de recherche, de discuter de l'avancée du mémoire et d'apporter des éléments susceptibles de guider cette avancée (conseils de lecture, de recueils et d'analyse de données, reprise d'éléments importants dans la conduite d'une recherche).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et/ou X
Examen de fin de semestre		
Seconde session		X

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Les mémoires des étudiants stagiaires des années précédentes peuvent être consultés et le directeur de mémoire apportera des recommandations individualisées de lecture en fonction de la problématique travaillée.

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 4)

UE 41

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre			
Master 2 Semestre 4	Savoirs disciplinaires et didactiques		6 crédits ECTS
UE 41	60 heures	Code : FLU41D	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : helene.gasnier@univ-nantes.fr, hanaa.chalak@univ-nantes.fr, malou.delplancke@univ-nantes.fr, pascale.naim@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Les objectifs sont les suivants :

- Construire des savoirs et savoir-faire disciplinaires et didactiques
- Construire et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage qui prennent en compte les besoins, les acquis et la diversité des élèves
- Evaluer les connaissances et les compétences des apprenants
- Justifier ses choix didactiques
- Exploiter les ressources numériques dans son enseignement

CONTENUS

Les cours sont en continuité avec ceux de l'UE 31.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu		
Examen de fin de semestre	X	
Seconde session		X

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Astolfi, J.-P. (1997). *L'erreur, un outil pour enseigner*. Paris : ESF éditeur.
- Astolfi, J.-P., & Jean-Michel, Z. (2014). *La saveur des savoirs disciplines et plaisir d'apprendre*. Issy-les-Moulineaux [Paris] : ESF.
- Orange, C. (2012). *Enseigner les sciences problèmes, débats et savoirs scientifiques en classe*. Bruxelles : De Boeck.
- Rey, B. (2010). *Savoir enseigner dans le secondaire, didactique générale*. Bruxelles : De Boeck.
- Rey B. (2011). Situations et savoirs dans la pratique de classe. *Recherches en éducation*, 12, 35-49.

UE 42

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre			
Master 2 Semestre 4	Contexte d'exercice		6 crédits ECTS
UE42	28 heures	Code : FLU42D	Format : 6h CM et 19h TD
Noms et courriels des enseignants :		Angers : Nicole.Bertrand@univ-nantes.fr	
Nantes : Guylaine.Cado-Gerard@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Les UE Contexte d'exercice du métier visent à une meilleure connaissance des savoirs généraux de l'enseignant. Cette connaissance contribue au développement des compétences et identités professionnelles des étudiants débutant dans l'enseignement à travers différentes approches possibles : historique, sociologique, juridique (finalités de l'École, politiques éducatives, aspects institutionnels...).

CONTENUS

Cette UE correspond au tronc commun de la formation transversale. Ces enseignements s'appuient sur des analyses de cas rencontrés sur le terrain. Au S4, L'enseignement vise à prendre la mesure des principales problématiques d'établissement : Il s'agit de réfléchir aux enjeux du travail en équipe et du travail au sein des instances de l'EPL, la réflexion portera ensuite sur les enjeux du travail partenarial (parents, entreprises, monde associatif). Les étudiants seront invités à travailler à travers des études de cas, à mobiliser leurs connaissances de sciences humaines et sociales pour analyser des situations professionnelles ordinaires et / ou complexes et à proposer des pistes d'action susceptibles d'apporter une réponse aux problèmes posés.

L'étude du contexte d'exercice inclut la dimension «environnement numérique professionnel». Dans ce cadre, les compétences suivantes sont travaillées :

- Collaborer et se former avec le numérique, réseaux sociaux professionnels : viaeduc, magistère.
- Maîtriser l'environnement numérique de la classe et de l'établissement : les ENT
- Valoriser ses compétences (et celles des élèves) dans son (leur) portfolio numérique
- Favoriser l'accessibilité numérique des ressources pour les élèves dans une démarche d'inclusion.

En continuité avec le S3

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Seconde session		X

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Une bibliographie spécifique sera fournie par les divers intervenants..



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre			
Master 2 Semestre 4	Mise en situation professionnelle et recherche		20 crédits ECTS
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève	20 heures	Code : FL44D1	Format : 17h TD et 3hTP
Noms et courriels des enseignants : helene.gasnier@univ-nantes.fr, hanaa.chalak@univ-nantes.fr, malou.delplancke@univ-nantes.fr, pascale.naim@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Les objectifs sont les suivants :

- Analyser de façon critique ses pratiques professionnelles
- Développer une posture réflexive étayée par les cadres théoriques développés en formation
- Construire progressivement des compétences professionnelles de l'enseignement-apprentissage en SVT

CONTENUS

Les cours sont en continuité avec ceux de l'UE 34.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Seconde session		X

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Orange, C. (2006). Analyse de pratiques et formation des enseignants. *Recherche et formation*, 51, 119-131.
- Pastré, P. (2007). Quelques réflexions sur l'organisation de l'activité enseignante. *Recherche et Formation*, 56.
- Pastré, P., Mayen, P. & Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle. *Revue française de pédagogie*, 154, 145-198.

DESCRIPTIF DES ÉPREUVES DU CAPES EXTERNE ET DU CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ (CAFEP) CORRESPONDANT SECTION SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE.

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

Épreuves écrites d'admissibilité

Les sujets peuvent porter, au choix du jury :

- soit sur les sciences de la vie pour l'une des épreuves et sur les sciences de la Terre pour l'autre épreuve,
- soit associer ces deux champs pour l'une des épreuves et porter sur un seul de ces champs pour l'autre épreuve.

Le sujet de l'une des épreuves au moins comporte des documents scientifiques fournis aux candidats.

Le programme du concours inclut l'ensemble des programmes des classes de collèges et de lycées, que le futur enseignant de sciences de la vie et de la Terre devra maîtriser, et huit thématiques plus spécialisées dont la liste, publiée sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale, pourra être renouvelée chaque année par quart. Le niveau de maîtrise de ces thématiques est un niveau universitaire permettant d'avoir le recul attendu d'un enseignant disciplinaire, tant sur les connaissances que sur les méthodes ou les démarches.

Première épreuve d'admissibilité

- Durée : 4 heures
- Coefficient 1

L'épreuve consiste en une composition. Elle repose sur la maîtrise des savoirs académiques et de leur utilisation dans une expression écrite structurée.

Le sujet présente un intitulé d'une à quelques lignes, accompagné ou non de documents. Le candidat répond sous la forme d'une dissertation construite et montre ainsi sa capacité à produire un texte scientifique de niveau adapté, rigoureux et de bonne qualité formelle.

Deuxième épreuve d'admissibilité

- Durée : 4 heures
- Coefficient 1

L'épreuve consiste en l'exploitation d'un dossier documentaire.

Le dossier comporte, en proportions variables suivant les cas :

- des extraits de publications scientifiques,
- des textes historiques,
- des écrits abordant une question scientifique dans leur dimension sociétale,
- des extraits de grande presse,
- des analyses épistémologiques, pédagogiques ou didactiques,
- des extraits de manuels scolaires, des productions d'élèves et tout autre document jugé pertinent par les concepteurs du sujet.

La question posée indique avec précision le travail qui est attendu à partir de cet ensemble documentaire.

L'objectif de ces deux épreuves est d'évaluer la capacité du candidat à mettre les savoirs en perspective et à manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs (par exemple approche historique et/ou épistémologique, une réflexion sur la signification éducative, culturelle et sociétale des savoirs, premiers éléments de réflexion didactique) ainsi que sa maîtrise de la langue française à l'écrit et sa capacité à utiliser les modes de communication propres à la discipline.

Épreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

Épreuve de mise en situation professionnelle

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 40 minutes, entretien : 20 minutes)
- Coefficient 2

Le sujet comporte l'indication du niveau (collège ou lycée) auquel il doit être abordé. Il s'appuie sur un dossier constitué de documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, d'extraits de manuels, de productions d'élèves, proposant une étude de cas pédagogique et comporte obligatoirement un aspect pratique que le candidat devra préparer et présenter.

Le candidat est invité à s'exprimer comme il le ferait en classe et à mettre en œuvre une activité concrète comparable à celles réalisées en situation d'enseignement. Il peut s'agir, par exemple, d'une expérimentation, d'une observation microscopique, d'une analyse de carte, d'une analyse documentaire critique, etc.

L'exposé du candidat est suivi d'un entretien au cours duquel il pourra être amené à expliquer ses choix sur l'organisation de la séquence tant du point de vue didactique et pédagogique qu'éducatif (dont les activités à réaliser par les élèves), et du point de vue des connaissances proposées (y compris les aspects épistémologiques et historiques). L'entretien peut également aborder, en relation avec le sujet de la séquence, la place de la discipline dans la formation de l'élève ou son éducation.

Pendant le temps de préparation, le candidat dispose d'un accès à une bibliothèque scientifique et pédagogique. Il dispose notamment des textes des programmes scolaires et, éventuellement, de documents officiels complémentaires comportant des suggestions pédagogiques.

Le candidat peut être assisté par un personnel technique.

Épreuve d'analyse d'une situation professionnelle

- Durée de la préparation : 1 heure
- Durée de l'épreuve : 1 heure
- Coefficient 2

L'entretien prend appui sur un dossier fourni par le jury. Le dossier peut contenir toutes formes de documents scientifiques et/ou didactiques utilisés dans l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre. Ce dossier est le support initial d'un dialogue avec le jury, après que le candidat a présenté son dossier pendant une durée de dix minutes maximum.

Cette épreuve est centrée sur un échange avec le jury. Le candidat présente rapidement son projet en cinq à dix minutes au maximum, puis la discussion s'engage. Le jury invite le candidat à justifier ses choix, le conduit à expliciter la place de son projet dans une perspective éducative globale (éducation à la santé, au développement durable, aux médias, notamment dans leur composante numérique, etc.).

L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles «que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier» a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des «professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune» et des «praticiens experts des apprentissages», deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PERSONNELS ET SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS

Comme il est précisé dans l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, « Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus ». Il est dit aussi : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. »

Le référentiel de compétences vise à :

1. Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.
3. Identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'école. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche

du bien commun, en excluant toute discrimination.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs du service public d'éducation.

un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes, éthiques et de responsabilité, qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

1. Faire partager les valeurs de la République

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.

Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.

Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.

Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.

Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.

Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.

Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.

Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents. Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.

Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

Les professeurs sont des professionnels, porteurs de savoirs et d'une culture commune.

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses do-

maines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire
- ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège :

- accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique :

- articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école :

- offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école ;
- repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

En particulier, au lycée professionnel :

- utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

Les professeurs sont des praticiens experts des apprentissages.

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour

traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée :

- faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur ;
- contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel :

- construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques ;
- entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.

Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plates-formes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école :

- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles

et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires ;

- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage) ;

- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages ;

- gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux ;

- gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

En particulier, au lycée professionnel :

- favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves ;

- contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevé ;

- mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.

Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Aide mémoire Madoc

Comment accéder à Madoc

- Depuis les webservices de l'intranet (<http://www.univ-nantes.fr/intranet>).
- En tapant l'adresse <http://madoc.univ-nantes.fr> directement dans votre navigateur internet.

Comment se connecter à Madoc

Vous devez saisir les informations indiquant votre identité numérique, que ce soit au niveau de l'intranet lorsque vous vous y connecterez ou de Madoc si vous ne passez pas par l'intranet.

- Votre identifiant : votre numéro d'étudiant (précédé d'un E).
- Votre mot de passe : distribué lors de votre inscription.

En cas de perte de votre mot de passe :

- rendez-vous dans un kiosque info (les emplacements des kiosques info sont disponibles sur l'intranet en tapant kiosque info dans le moteur de recherche)
- écrivez un mail à motdepasse@univ-nantes.fr en indiquant votre numéro d'étudiant, la raison de votre requête et un moyen de vous joindre (téléphonique de préférence).

Changement du mot de passe :

- rendez-vous sur le webservice « mot de passe » de l'intranet (seulement accessible depuis l'intérieur de l'Université).

Qu'est-ce qu'on peut trouver sur Madoc ?

Chaque espace de cours sur Madoc peut-être géré par un ou plusieurs enseignants. Certains espaces ne sont néanmoins gérés par personne, le cours étant vide dans ce cas.

Voilà les éléments que vous pourrez trouver sur Madoc :

- des documents pédagogiques (cours, TD, etc...) à consulter ou à télécharger
- des activités pédagogiques (test d'évaluation, sondage, forum) auxquels il vous sera éventuellement demandé de participer.

FAQ

Je n'arrive pas à me connecter avec mes identifiants

Consultez la page « Etudiants : comment se connecter à son intranet ? » ou rapprochez-vous du correspondant informatique de votre composante

Je me connecte mais il me manque un ou plusieurs cours sur la page d'accueil de Madoc

Commencez par signaler ce problème à l'enseignant de ce cours. Peut-être qu'il n'utilise pas Madoc. Si le problème est avéré vous pouvez nous envoyer un mail à support-tice@univ-nantes.fr en expliquant la nature de votre problème et en précisant votre n° d'étudiant, l'intitulé et le code « Madoc » du cours ainsi que le nom de l'enseignant responsable.

J'accède à l'espace Madoc de l'enseignant mais je ne vois pas l'activité ou la ressource dont il a fait référence.

L'organisation et la gestion de chaque espace Madoc est propre à chaque enseignant. Rapprochez-vous de l'enseignant qui pourra vous renseigner de manière précise ou qui pourra nous contacter à support-tice@univ-nantes.fr si la situation ne lui semble pas normale.

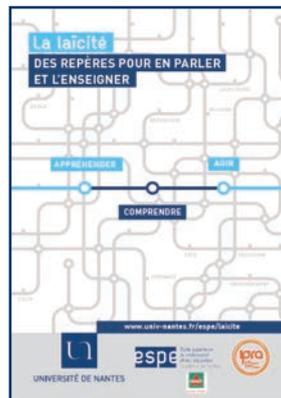
LES PUBLICATIONS DE L'ESPE ACADEMIE DE NANTES

LES LIVRETS DE LA COLLECTION REPÈRES

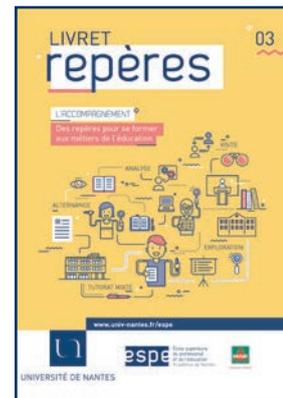
Dans un format court et accessible, les livrets «Repères» exposent des connaissances et des réflexions sur des questions vives de la formation des enseignants. Les contributions de différents acteurs proposent trois types d'apports pour aider à se situer dans la formation : des repères sur les enjeux, des repères pour comprendre, des repères pour agir.



**La recherche dans votre ESPE,
des repères pour réussir son
mémoire**



**La laïcité, des repères pour en
parler et l'enseigner**



**L'accompagnement, des repères
pour se former aux métiers de
l'éducation**

LA REVUE RESSOURCES, INTERFACE ENTRE RECHERCHE, FORMATION ET INNOVATION

Cette revue interface entre recherche et formation veut donner accès à la diversité d'approches scientifiques des recherches, des innovations ou des expérimentations menées en ESPE. Elle cherche à permettre aux chercheurs, formateurs, professionnels et étudiants de publier leurs travaux de recherche, d'innovation ou d'expérimentation.



**Travaux de recherche des
étudiants de l'ESPE
Session 2015**



**Travaux de recherche des
étudiants de l'ESPE
Session 2016**

L'ensemble de ces ouvrages sont disponibles en prêt dans les CRD des sites de formation et en version numérique sur

www.espe.univ-nantes.fr (rubrique Recherche)



UNIVERSITÉ DE NANTES



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes

Site de Nantes

4, chemin de Launay Violette
BP 12227
44322 Nantes cedex 3
02 53 59 23 00

Site d'Angers

7, rue Dacier - BP 63522
49035 Angers cedex 01
02 41 22 74 00

Site de Laval

19, rue de Clermont
BP 1437
53014 Laval cedex
02 43 69 08 59

Site du Mans

11, boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 77 69 00

Site de La Roche-sur-Yon

221, rue Hubert Cailler - CS 50020
85000 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00



ESPE DE L'ACADÉMIE DE NANTES

02 53 59 23 00

www.espe.univ-nantes.fr

 ESPE de l'Académie de Nantes
 @ESPE_Nantes